



Communiqué de presse
le 04 décembre 2002

Première réunion publique à Morestel (38) réussie pour la Commission Particulière du Débat Public

Dans le cadre du débat public sur le remplacement de la ligne électrique à 400 000 volts entre Lyon et Chambéry, la première réunion publique s'est déroulée à Morestel le 3 décembre 2002 dans la salle de l'Amitié. Dans le public (environ 80 personnes) se trouvait le sous-préfet de La Tour-du-Pin, Marc Burg, ainsi que nombre d'élus locaux dont Christian Rival, conseiller général et maire de Morestel.

A cette occasion Michel Delhommez, président de la CPDP, a défini les règles et les enjeux de ce débat public. Patrick Bortoli, directeur de projet de RTE, a exposé le projet soumis au débat, ses origines, sa justification et ses enjeux. Serge Dubus, chef de projet, a ensuite évoqué les deux options (nord et sud) proposées par RTE pour le remplacement de la ligne actuelle. Enfin, Michel Hersemul, responsable de la division contrôle de l'électricité à la DRIRE Rhône-Alpes, a rappelé la procédure à respecter lors d'une (re)construction d'une ligne à 400 000 volts depuis le débat public jusqu'aux travaux en passant par l'enquête publique, la déclaration d'utilité publique et les études de détail...

Pendant plus d'une heure trente le public a pu poser des questions aux responsables de RTE, de la DRIRE et aux membres de la CPDP sur des thèmes variés : *les enjeux de ce débat après la concertation conduite par EDF et RTE les années précédentes, la place de RTE dans le dispositif d'alimentation en énergie, l'enfouissement des lignes à 400 000 volts, la réglementation sur la construction d'une ligne à très haute tension, les itinéraires possibles de cet ouvrage, les contraintes paysagères de ce projet...* En marge de ces questions, plusieurs élus, des responsables d'associations de la zone « nord » et des habitants, ont réaffirmé leur opposition à l'option nord.

Michel Delhommez a annoncé en fin de réunion que deux thèmes feront donc l'objet d'une réflexion particulière lors de réunions publiques début 2003 : la politique énergétique et la prise en compte de l'environnement

A souligner que ces questions et ces réponses seront mises en ligne sur le site internet www.debatlyonchambery.org et publiées dans la Lettre du Débat.

Les prochaines réunions publiques se dérouleront mardi 10 décembre à Apremont (Savoie), commune concernée par l'option sud, puis à Saint-Savin (Isère) le 11 décembre et enfin à Pont-de-Beauvoisin (Isère) le 17 décembre.

AGENCE ISABELLE DEJEUX
Cyril Chenu
8, rue Joseph Serlin - 69 001 Lyon
cyril@agence-idejeux.fr
Tél. : 04 72 07 44 90
Fax : 04 72 07 44 99